

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.B. 14 JUILLET 1927

QUATORZIEME ANNEE No. 24

## M. DENIS M. MARTIN DISPARAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE D'EDMUNDSTON

La nomination de M. Joseph David pour le remplacer, est reçu avec enthousiasme par l'assemblée entière. La conduite des commissaires Martin et Richards est désapprouvée. Un rapport des commissaires riel-que. L'auditeur présentera son rapport final dans trente jours.

### UN LIVRE DE CAISSE TROP PETIT

Depuis quelques années, l'assemblée annuelle des contribuables du district d'école No. 1 de la ville d'Edmundston, est très intéressante, pour la simple raison que les contribuables s'intéressent à l'administration scolaire. Les opérations financières du district d'école d'Edmundston se chiffrent à environ cent cinquante mille dollars par année, se partageant en recettes et dépenses. C'est un chiffre d'affaire assez respectable pour ceux qui en sont responsables, ceux qui paient les taxes, voient à ce que tout soit bien administré. Longtemps on a négligé de le faire, longtemps les contribuables ont souffert. Comme conséquence la dette courante qui, en 1923 s'élevait à \$25,000 et avait été effacée par un emprunt sur débiteurs, s'est accrue actuellement après quatre ans à plus de \$22,000. C'est dire qu'en quatre ans la commission scolaire s'est enrichie de plus de \$25,000 par année, sans qu'on ait jamais cherché à y remédier.

L'assemblée de lundi dernier s'est tenue sous la présidence de M. Max D. Cormier. Le secrétaire fit la lecture d'un rapport des commissaires très court, se résumant à ceci: l'année scolaire a commencé en septembre et s'est terminée en juin, les établissements du district ont abandonné leurs classes privées, la commission a loué toutes les classes du convent au coût de \$1200, par année, et devra les louer pour environ mille dollars. Onze institutrices enseignent au convent. Et puis, c'est à peu près tout. Il n'est point question du bon fonctionnement de l'école, des progrès accomplis par les élèves, des bons services rendus par le personnel enseignant, des renouveau d'institutrices et des engagements nouveaux, de l'assistance moyenne aux cours, etc.

C'est pourquoi le Dr Laporte, l'un des commissaires, et celui qui n'est pas compris lorsqu'on a dit à l'assemblée que la commission scolaire de l'an dernier était au deux tiers nulle, a dû donner plusieurs renseignements pour satisfaire le public. Il a expliqué qu'un rapport détaillé devait être présenté aux contribuables, mais il constate avec regret que le secrétaire ne l'a pas fait. Il explique également qu'au commencement du terme, l'an dernier, il a demandé aux autres commissaires d'engager un secrétaire pour la commission. La majorité de la commission, MM. Martin et Richards, s'étant refusés, cette position échoua à ce dernier. Le Dr Laporte expliqua également pourquoi les Religieuses abandonnent leurs classes privées. C'est qu'elles ne reçoivent pas leurs des d'inscriptions des contribuables qui envoient leurs enfants. L'an dernier, elles ont à peine reçu le quart d'une somme de \$2000 qui leur était due pour l'enseignement de 200 enfants. La commission scolaire se voit maintenant obligée de reprendre ces élèves et d'ouvrir de nouvelles classes.

Le rapport de l'auditeur a suscité une série de questions dont les réponses n'étaient pas toujours tout-à-fait claires. La traite du comité au montant de \$300, payable au mois de mars dernier, n'apparait pas dans les recettes. Le secrétaire explique qu'il ne l'a pas reçue, et déclare que le rapport qu'il a envoyé au surintendant de l'instruction publique pour obtenir cette traite (draft) n'était pas à la satisfaction de ce dernier. Ce qui laisse à croire que la traite n'a pas été émise parce que le secrétaire a mal fait son rapport.

Le rapport de l'auditeur mentionne que plusieurs items ont été payés en argent, et non par chèque comme l'exige les règlements et qu'aucune facture ou reçu n'apparaissent dans les filières du secrétaire.

A la fin du mois de juin 1927, la commission scolaire avait en main un plus de \$170,000 de livres C. papeterie P. & C. Au cours de la présente année, le secrétaire en a acheté pour plus de \$500. Le rapport de l'auditeur ne mentionne pas qu'il y en a eu de vendu. Interrogé sur ce sujet, le secrétaire déclare qu'il en a vendu pour à peu près 800, mais qu'il n'y avait pas de place dans le "cash book" pour faire l'entrée.

Le rapport de l'auditeur accuse un déficit à la barre d'environ \$250. Le secrétaire dit avoir plus de \$1400, en main pour couvrir ce déficit.

M. F. Lachance, employé par M. Richards au cours de l'année pour faire les entrées dans les livres, déclare que ceux-ci sont en très mauvais ordre et que l'auditeur le plus compétent ne peut s'y comprendre. Les reçus sont mal remplis, les talons de chèques incomplets, plusieurs chèques sont même introuvables, ce qui rend impossible la vérification des paiements. Ainsi Mlle A. Long, une institutrice, constate que d'après le rapport de l'auditeur elle aurait reçu \$70. de plus de salaire qu'elle a en réalité reçu au cours de l'année. Au mois d'avril dernier, elle fut malade et ne reçut aucun salaire. Cependant les talons du livre de chèque montrent qu'elle a reçu \$70. Ce chèque est cependant introuvable, et le secrétaire avoue que Mlle Long n'a pas été payée pour ce mois d'absence. Sa remplaçante a reçu \$92. A qui alors a été payé le \$70?

Un chèque de \$400, au paiement de dommages causés par le feu dans l'incendie de l'école de la 21ème avenue, l'an dernier, n'est pas entré au livre de caisse. Il a cependant été déposé en banque. « Énumérez toutes les erreurs, ce serait remplir les colonnes de ce journal. C'est pourquoi l'assemblée a demandé à l'auditeur de continuer son travail et de publier un rapport final dans trente jours, c'est-à-dire le 11 août, ceci pour permettre au secrétaire de justifier certaines erreurs du rapport.

Une réponse qui fut bien difficile à obtenir fut de savoir pourquoi Mlle Régina Martin n'avait pas été engagée comme institutrice pour le prochain terme. Après trois reprises, on a pu savoir que la seule raison était qu'elle n'avait pas payé une somme de \$60, représentant la taxe spéciale que le district charge aux enfants étrangers de la ville. Mlle Martin a deux petites sœurs qu'elle fait instruire elle-même. Elle est résidente de la ville depuis deux ans, et à la demande des commis-

## QUATRE ENFANTS BRULES A MORT

Le père était parti pour se marier, et le feu détruit la maison ou étaient ses enfants. — Drame d'un jeune fille.

Ottawa, 12.—Quatre enfants ont été brûlés à mort à Wilton, Ont., dans un feu qui détruisit leur maison, hier, et un autre membre de la famille, Yvonne, âgée de 18 ans, qui essaya en vain de sauver son frère et ses trois sœurs, est mourante à l'Hôpital de la Croix Rouge, à Wilton.

Le nom de la famille des enfants brûlés est Lacombe. Les morts sont: Alice, 11 ans, Bella, 9 ans, Edna, 7 ans, Isidore, 5 ans. Le feu s'est déclaré un peu après cinq heures hier, matin, alors que les jeunes enfants dormaient encore dans les chambres de l'étage supérieur. Yvonne était dans la cour à soigner les poules quand elle vit les flammes s'élever soudain.

La courageuse jeune fille se lança dans la maison et essaya de sauver ses jeunes sœurs et son frère. Elle avait réussi à traîner Alice et Bella jusqu'à une fenêtre, mais elle dut les abandonner là à cause de la fumée qui la suffoquait. Elle sauta du second étage, et un de ses frères réussit à se sauver en faisant de même.

M. Lacombe apprit la tragédie qui s'était déroulée chez lui alors qu'il était en voyage pour aller se marier pour une troisième fois.

## ÇA NE CADRAIT PAS AVEC LE SERIEUX DU MARIAGE

Berlin, 12.—Le révérend Teichman, de Berlin, qui officia mardi dernier au double mariage célébré dans un aéroplane, où un autre avait été dressé à cette fin, a été démis temporairement de ses fonctions par les autorités de l'église évangélique. Cette mesure de disgrâce s'inspire de l'idée que la cérémonie du mariage dans les circonstances où il l'a effectuée ne cadre pas avec le sérieux dont il convient d'entourer cette cérémonie.

raires, au cours de l'année, elle a produit un affidavit comme quoi elle est bien la gardienne de ses petites sœurs. Le père des enfants, qui demeure à St-Hilaire, a également produit un affidavit, déclarant que ses deux fillettes n'étaient plus à sa charge, mais bien à celle de Mlle Régina Martin. Ces affidavits ont semblé satisfaire les deux commissaires jusqu'au temps des engagements.

Mlle Martin a donné toutes ces explications, appuyée par l'avocat D'onne qui avait été son aviseur legal. Elle ajoute que cela n'est pas la raison de son renvoi, qu'elle n'aurait pas écrit sa position pour ne pas payer une somme aussi minime. Le Dr Laporte explique que logiquement Mlle Martin n'avait rien à payer. Si les enfants n'appartenaient pas au district, c'était le père qui devait payer la taxe supplémentaire et non celle-ci.

Le vote du nouveau commissaire fut sans opposition. M. Joseph David fut choisi commissaire à l'unanimité, et il prit serment d'office immédiatement.

Le vote est pour le terme prochain ont été voté au montant de \$55,000.

Il est probable qu'assisteront que l'auditeur aura terminé son rapport, une assemblée spéciale des contribuables sera alors convoquée.

## LA TERRE TREMBLE A JERUSALEM

La ville sainte et les environs sont secoués par un séisme. — Des morts et des blessés.

Jérusalem, 12.—Un tremblement de terre a secoué la ville et les environs, hier, et a causé des dommages considérables. Le nombre des mortalités atteindra peut-être 30, tandis que les blessés sont au nombre de 250 environ.

La ville de Jérusalem n'a pas eu trop à souffrir de ce tremblement de terre. Le petit domus du Saint-Sépulchre a été fendillé, et quelques autres bâtisses se sont écroulées. Plusieurs personnes ont été blessées, mais aucune mortalité n'a été enregistrée jusqu'à présent.

Les dommages ont été plus grands dans les environs. A Hablous, les dépêches mentionnent que 20 personnes ont péri, et que plus de 200 ont été blessées. A Jéricho, trois touristes ont été ensevelis vivant sous les ruines d'un hôtel. Quelques autres mortalités ont été rapportées pour les villages avoisinants.

Les mortalités et les blessures sont nombreuses à cause de la fragilité des matériaux de construction employés dans ce pays.

26 morts.—Nombreux blessés.

Jérusalem, 12.—Les derniers rapports disent que la liste des victimes pour le district de Jérusalem mentionne 26 morts et un grand nombre de blessés, mais ces rapports ne sont pas encore complets. Une seule personne aurait perdu la vie dans la ville même, et seulement une douzaine d'autres auraient été blessés.

De nombreuses résidences et plusieurs édifices publics ont été endommagés. Parmi ceux-ci il y a le bureau de poste des bureaux de l'exécutif Zioniste, et l'école de la Church Missionary Society. L'effondrement de maisons a causé la mort de quatre enfants sur le Mont des Oliviers, et de cinq femmes à Ain Karim.

## L'ASSASSINAT D'O'HIGGINS

Neuf personnes arrêtées.—On fera des funérailles d'Etat au Ministère de la Justice.

Dublin, 12.—Pendant que l'Éclaircissement de l'Irlande pleure la mort de Kevin O'Higgins, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour trouver les assassins. Les gardes ont fait neuf arrestations dans Dublin hier. Ces personnes ont été arrêtées à la suite de la mort de Kevin O'Higgins, le chef républicain qui fut tué par un tir de police à l'Hotel de la Justice.

On n'a pu trouver encore le motif du crime. Les chefs républicains ont nié toute responsabilité à ce sujet. Dublin et l'Irlande en général sont calmes de sorte que les craintes de troubles à la suite de cet assassinat politique n'ont plus lieu d'être.

Le professeur John McNeil a été le principal témoin à l'enquête. Il a raconté simplement le crime tel qu'il l'a vu et les témoignages des médecins ont prouvé que chacune des six blessures était suffisante pour causer la mort.

Le jury a rendu un verdict de meurtre prémédité et il a ajouté à son verdict une note condamnant en termes vigoureux l'acte des assassins. Il a demandé à la justice de faire tout son possible pour localiser les assassins et les traduire devant les cours criminelles.

## LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

Quatre évêques, un nombreux clergé et des milliers de fidèles y ont pris part samedi et dimanche.



A. C. SAUNDERS, C.R., premier ministre du nouveau gouvernement libéral sur l'Île-du-Prince-Édouard.

Avant que le corps du ministre, habillé de la robe de Notre-Dame du Mont-Carmel fut transporté de la maison mortuaire au parlement pour être exposé, il s'est passé une scène poignante. Timothy Healy, le gouverneur-général, au moment où il rendait un dernier hommage au défunt, a rencontré la veuve éplorée qui est aussi sa nièce. Il l'embrassa et tenta de la consoler dans sa tristesse.

Une foule respectueuse a assisté au transfert du corps. Le président Cosgrave était à la tête du cortège de même que le gouverneur-général, les ministres et les membres du parlement. Il y aura des funérailles d'Etat.

## Un incendie fait sept victimes à Vancouver

Vancouver, 9.—Quatre femmes et trois hommes ont péri dans un incendie qui a détruit la maison de rapport "Royal Alexandra", sise au coin des rues Bute et Comox, hier après-midi. Dix personnes ont été grièvement blessées et transportées à l'hôpital. On croit que l'incendie a été mis par quelque imprudent qui aura jeté une allumette mal consumée dans un endroit inflammable.

Les victimes du feu se trouvaient au sixième étage.

**RETRAITE FERMÉE**  
à l'Hotel-Dieu DE ST-BASILE  
Du 27 juillet au 30  
Les institutrices surtout sont invitées.

## LE CONGRES NATIONAL

DELEGUES

Paroisse Ste-Thérèse du Cap Pelé.—M. le curé Donat Robichaud, M. le Dr H.C. Leblanc, M. Ch.D. Hébert, inspecteur d'écoles et M. Nap. S. Leblanc. Substitués: M. F. J. Landry et M. Walter Arsenau.  
Paroisse de St-Joseph de Nash Creek.—M. le curé Eugène de la

Rivière-du-Loup.—La Rivière-du-Loup a été témoin samedi et dimanche d'une des plus belles manifestations religieuses de son histoire à l'occasion du grand congrès eucharistique diocésain.

Le congrès s'est ouvert samedi après-midi à 3 heures par une heure d'adoration dans les églises de St-François-Xavier, de St-Patrice et de Saint-Ludger.

A St-Patrice, c'est le R. P. Lebel, s.j., qui a donné l'instruction, Mgr Arsenault, de l'archidiocèse de Québec, a donné la Bénédiction du T. S. Sacrement assisté de l'abbé C. Ferland et du R. P. Larroque.

A St-François-Xavier, M. l'abbé H. Roger, curé de St-Vallier, a donné l'instruction et à St-Ludger ce fut M. l'abbé Godin, curé de Saint-François d'Assise.

A 7 hrs 30 le soir, réunion des hommes et des jeunes gens à St-Patrice. Un nombreux clergé assistait à cet air qu'une grande foule de fidèles.

On remarquait parmi les visiteurs du clergé: M. S. L. Landry, Léonard et Plante ainsi que Pelletier, Mgr Arsenault, M. Roy, Mgr Grandbois, l'abbé Jeanne Perron.

Le Dr A. Jobin a présidé l'assemblée sur la messe et M. Hamel, notaire, sur la communion.

Pour clore cette belle soirée S. G. Mgr Plante a prononcé le Salut du T. S. Sacrement assisté de M. le chanoine Perron et de M. l'abbé C. Mercier.

## MESSES PONTIFICALES

Hier matin, messes pontificales dans les trois églises de la ville: St-Patrice, c'est S. G. Mgr Deschamps, de Montréal, qui a officié. Au prône, M. l'abbé E. B. Roy, curé de la paroisse, a exprimé sa reconnaissance à S. G. Mgr Deschamps et a présenté ses hommages à S. G. Mgr Plante, évêque auxiliaire de Québec.

M. l'abbé Boutin, du séminaire de Québec, a donné le sermon sur le royaume social du Christ.

A St-François-Xavier, S. G. Mgr Langlois, de Valleyfield, a officié, et M. l'abbé Robichaud, de l'Université Laval, a donné l'instruction.

A St-Ludger, S. G. Mgr Léonard de Rimouski, a chanté la messe pontificale et Mgr Gariépy a prêché.

Les hommes avaient eu leur réunion samedi soir et les dames et jeunes filles ont eu leur dimanche après-midi, dans les trois églises.

Le soir grande procession dans les rues de la ville à laquelle a pris part des milliers de fidèles. On remarquait: M. S. Deschamps, Léonard, Langlois et Plante et un grand nombre de clergé. S. G. Mgr Deschamps portait l'ostensoir.

C e fut une cérémonie impressionnante. La ville était pavée de profusion.

## REMILLARD GRACIE

Québec, 12.—Le ministre de la justice a gracié Remillard, de Lévis, condamné à la déportation de vie, pour meurtre du lieutenant A. Morrison, il y a quelques années. La conduite de Remillard a été exemplaire tout point depuis qu'il est en détention.

Garde et M. Augusto A'land.

**GRAND BAZAR! TROIS JOURS!**  
Paroisse du Sacré-Coeur, Rivière-Verte, N.-B.  
LES 16 - 17 - 18 JUILLET  
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI  
Bonne nuit le terrain—Ferdinand d'Edmundston—Séance donnée par les jeunes filles de la paroisse—Amusement de toutes sortes—MERRY-GO-ROUND.  
VENEZ EN FOULE!

**RETRAITE FERMÉE**  
POUR LES HOMMES ET JEUNES GENS  
Du 29 Juillet au 2 Aout  
AU COLLEGE DU S.-C. DE BATHURST  
Pour admission et autres renseignements s'adresser à l'abbé A. Melanson, curé, Campbellton, N.-B.

**GRAND BAZAR ANNUEL**  
A ST-ANDRE DE MADAWASKA  
Au Profit de l'Eglise  
DIMANCHE et LUNDI 21 et 25 JUILLET  
Amusements variés — Repas servis sur le terrain — Rafraichissements — Jeux de toutes sortes — Danse les 2 soirs, à 8 heures, avec orchestre.  
Représentation d'Amateurs.  
Tous Sont Cordialement Invités